

Annexe I
S.02.01.02
Bilan

		Valeur Solvabilité II C0010
Actifs		
Goodwill	R0010	0
Frais d'acquisition différés	R0020	0
Immobilisations incorporelles	R0030	0
Actifs d'impôts différés	R0040	0
Excédent du régime de retraite	R0050	0
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	0
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	9 663 729
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	R0080	0
Détenctions dans des entreprises liées, y compris participations	R0090	0
Actions	R0100	0
Actions – cotées	R0110	0
Actions – non cotées	R0120	0
Obligations	R0130	0
Obligations d'État	R0140	0
Obligations d'entreprise	R0150	0
Titres structurés	R0160	0
Titres garantis	R0170	0
Organismes de placement collectif	R0180	9 332 218
Produits dérivés	R0190	0
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0200	0
Autres investissements	R0210	331 511
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	0
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	0
Avances sur police	R0240	0
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0250	0
Autres prêts et prêts hypothécaires	R0260	0
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	875 624
Non-vie et santé similaire à la non-vie	R0280	875 624
Non-vie hors santé	R0290	0
Santé similaire à la non-vie	R0300	875 624
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0310	0
Santé similaire à la vie	R0320	0
Vie hors santé, UC et indexés	R0330	0
Vie UC et indexés	R0340	0
Dépôts auprès des cédantes	R0350	0
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	2 193 270
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	0
Autres créances (hors assurance)	R0380	10 149
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	0
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	674 607
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	12 237
Total de l'actif	R0500	13 429 617

Annexe I
S.02.01.02
Bilan

		Valeur Solvabilité II C0010
Passifs		
Provisions techniques non-vie	R0510	2 235 064
Provisions techniques non-vie (hors santé)	R0520	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	
Meilleure estimation	R0540	0
Marge de risque	R0550	0
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	R0560	2 235 064
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	
Meilleure estimation	R0580	1 988 915
Marge de risque	R0590	246 148
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	0
Provisions techniques santé (similaire à la vie)	R0610	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	
Meilleure estimation	R0630	0
Marge de risque	R0640	0
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	R0650	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	
Meilleure estimation	R0670	0
Marge de risque	R0680	0
Provisions techniques UC et indexés	R0690	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0700	
Meilleure estimation	R0710	0
Marge de risque	R0720	0
Autres provisions techniques	R0730	0
Passifs éventuels	R0740	0
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	0
Provisions pour retraite	R0760	0
Dépôts des réassureurs	R0770	0
Passifs d'impôts différés	R0780	0
Produits dérivés	R0790	0
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	0
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	0
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	55 099
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	730 945
Autres dettes (hors assurance)	R0840	1 302 019
Passifs subordonnés	R0850	0
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	0
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	0
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	0
Total du passif	R0900	4 323 127
Excédent d'actif sur passif	R1000	9 106 489

Annexe I

S.04.05.01

Activité par pays - localisation du risque

Ligne d'activité	Z0010	Assurance santé
Code de l'entité de souscription	Z0020	LEI/969500S1ANVFJ3WU0S22
Pays de l'EEE	R0010	FR

		Activité totale de l'entité de souscription	Activité par pays - localisation du risque
		Total des contrats conclus par les entreprises	Total par pays
		C0010	C0020
Primes émises (brutes)	R0020	21 102 650,11	21 102 650,11
Primes acquises (brutes)	R0030	21 102 650,11	21 102 650,11
Charges des sinistres (brute)	R0040	20 810 969,70	20 810 969,70
Dépenses engagées (brutes)	R0050	1 295 915,30	1 295 915,30

Annexe I

S.17.01.02

Provisions techniques non-vie

		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée					
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance d'indemnisation des travailleurs	Assurance de responsabilité civile automobile	Autre assurance des véhicules à moteur	Assurance maritime, aérienne et transport
		C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	0	0	0	0	0	0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0050	0	0	0	0	0	0
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque							
Meilleure estimation							
Provisions pour primes							
Brut	R0060	-403 113	0	0	0	0	0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0140	-268 079	0	0	0	0	0
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	R0150	-135 035	0	0	0	0	0
Provisions pour sinistres							
Brut	R0160	2 392 028	0	0	0	0	0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0240	1 143 703	0	0	0	0	0
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	R0250	1 248 326	0	0	0	0	0
Total meilleure estimation – brut	R0260	1 988 915	0	0	0	0	0
Total meilleure estimation – net	R0270	1 113 291	0	0	0	0	0
Marge de risque	R0280	246 148	0	0	0	0	0
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques							
Provisions techniques calculées comme un tout	R0290	0	0	0	0	0	0
Meilleure estimation	R0300	0	0	0	0	0	0
Marge de risque	R0310	0	0	0	0	0	0
Provisions techniques – Total							
Provisions techniques – Total	R0320	2 235 064	0	0	0	0	0
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie – total	R0330	875 624	0	0	0	0	0
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite	R0340	1 359 439	0	0	0	0	0
Bénéfices attendus, inclus idans les primes futurs (EPIFP)	R0500	-403 113	0	0	0	0	0

Annexe I

S.17.01.02

Provisions techniques non-vie

		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée					
		Assurance incendie et autres dommages aux biens	Assurance de responsabilité civile générale	Assurance crédit et cautionnement	Assurance de protection juridique	Assistance	Pertes pécuniaires diverses
		C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	0	0	0	0	0	0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0050	0	0	0	0	0	0
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque							
Meilleure estimation							
Provisions pour primes							
Brut	R0060	0	0	0	0	0	0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0140	0	0	0	0	0	0
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	R0150	0	0	0	0	0	0
Provisions pour sinistres							
Brut	R0160	0	0	0	0	0	0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0240	0	0	0	0	0	0
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	R0250	0	0	0	0	0	0
Total meilleure estimation – brut	R0260	0	0	0	0	0	0
Total meilleure estimation – net	R0270	0	0	0	0	0	0
Marge de risque	R0280	0	0	0	0	0	0
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques							
Provisions techniques calculées comme un tout	R0290	0	0	0	0	0	0
Meilleure estimation	R0300	0	0	0	0	0	0
Marge de risque	R0310	0	0	0	0	0	0
Provisions techniques – Total							
Provisions techniques – Total	R0320	0	0	0	0	0	0
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie – total	R0330	0	0	0	0	0	0
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie	R0340	0	0	0	0	0	0
Bénéfices attendus, inclus idans les primes futurs (EPIFP)	R0500	0	0	0	0	0	0

Annexe I

S.17.01.02

Provisions techniques non-vie

		Réassurance non proportionnelle acceptée				Total engagements en non-vie
		Réassurance santé non proportionnelle	Réassurance accidents non proportionnelle	Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	Réassurance dommages non proportionnelle	
		C0140	C0150	C0160	C0170	C0180
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	0	0	0	0	0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0050	0	0	0	0	0
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque						
Meilleure estimation						
Provisions pour primes						
Brut	R0060	0	0	0	0	-403 113
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0140	0	0	0	0	-268 079
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	R0150	0	0	0	0	-135 035
Provisions pour sinistres						
Brut	R0160	0	0	0	0	2 392 028
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0240	0	0	0	0	1 143 703
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	R0250	0	0	0	0	1 248 326
Total meilleure estimation – brut	R0260	0	0	0	0	1 988 915
Total meilleure estimation – net	R0270	0	0	0	0	1 113 291
Marge de risque	R0280	0	0	0	0	246 148
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques						
Provisions techniques calculées comme un tout	R0290	0	0	0	0	0
Meilleure estimation	R0300	0	0	0	0	0
Marge de risque	R0310	0	0	0	0	0
Provisions techniques – Total						
Provisions techniques – Total	R0320	0	0	0	0	2 235 064
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie – total	R0330	0	0	0	0	875 624
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite	R0340	0	0	0	0	1 359 439

Annexe I

S.19.01.21

Sinistres en non-vie

Année d'accident / année de souscription	Z0020	Année d'accident
Monnaie	Z0030	EUR "total"
Conversions monétaires	Z0040	Monnaie d'origine

Sinistres payés bruts (non cumulés)

(valeur absolue)

Année		Année de développement											Pour l'année en cours	Somme des années (cumulés)	
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 et +			C0170
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110			
Précédentes	R0100											0	R0100	0,00	0,00
N-10	R0160	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	R0160	0,00	0,00
N-9	R0170	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	R0170	0,00	0,00
N-8	R0180	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	R0180	0,00	0,00
N-7	R0190	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	R0190	0,00	0,00
N-6	R0200	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	R0200	0,00	0,00
N-5	R0210	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	R0210	0,00	0,00
N-4	R0220	17 865 076,88	1 483 466,12	74 765,68	0,00	0,00							R0220	0,00	19 423 308,68
N-3	R0230	15 226 472,95	1 441 301,70	36 083,67	1 788,63								R0230	1 788,63	16 705 646,95
N-2	R0240	17 262 807,68	675 830,30	27 904,31									R0240	27 904,31	17 966 542,29
N-1	R0250	17 402 293,25	1 792 030,01										R0250	1 792 030,01	19 194 323,26
N	R0260	18 341 485,23											R0260	18 341 485,23	18 341 485,23
	Total												R0270	20 163 208,18	91 631 306,41

Meilleure estimation provisions pour sinistres brutes non actualisées

(valeur absolue)

Année		Année de développement											Fin d'année (données actualisées)	Somme des années (cumulés)	
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 et +			C0360
		C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0290	C0300			
Précédentes	R0100											0	R0100	0,00	0,00
N-9	R0160	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	R0160	0,00	0,00
N-8	R0170	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	R0170	0,00	0,00
N-7	R0180	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	R0180	0,00	0,00
N-6	R0190	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	R0190	0,00	0,00
N-5	R0200	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	R0200	0,00	0,00
N-4	R0210	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	R0210	0,00	0,00
N-3	R0220	2 632 913,56	77 089,87	3 874,08	0,00								R0220	0,00	0,00
N-2	R0230	2 493 952,49	54 005,29	0,00									R0230	0,00	0,00
N-1	R0240	1 976 727,65	67 076,13										R0240	65 907,06	65 907,06
N	R0250	2 366 434,70											R0250	2 326 121,30	2 326 121,30
	Total												R0260	2 392 028,36	2 392 028,36

Annexe I
S.23.01.01
Fonds propres

		Total	Niveau 1 – non restreint	Niveau 1 – restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010	0	0		0	
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030	0	0		0	
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040	228 674	228 674		0	
Comptes mutualistes subordonnés	R0050	0		0	0	0
Fonds excédentaires	R0070	0	0			
Actions de préférence	R0090	0		0	0	0
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110	0		0	0	0
Réserve de réconciliation	R0130	8 877 815	8 877 815			
Passifs subordonnés	R0140	0		0	0	0
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160	0				0
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180	0	0	0	0	0
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220	0				
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230	0	0	0	0	
Total fonds propres de base après déductions	R0290	9 106 489	9 106 489	0	0	0
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300	0			0	
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et callables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310	0			0	
Actions de préférence non libérées et non appelées, callables sur demande	R0320	0			0	0
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330	0			0	0
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340	0			0	
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350	0			0	0
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360	0			0	
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370	0			0	0
Autres fonds propres auxiliaires	R0390	0			0	0

Annexe I
S.23.01.01
Fonds propres

		Total	Niveau 1 – non restreint	Niveau 1 – restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Total fonds propres auxiliaires	R0400	0			0	0
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	9 106 489	9 106 489	0	0	0
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	9 106 489	9 106 489	0	0	
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	9 106 489	9 106 489	0	0	0
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	9 106 489	9 106 489	0	0	
Capital de solvabilité requis	R0580	3 959 893				
Minimum de capital requis	R0600	2 700 000				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	230%				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	337%				

		C0060	
Réserve de réconciliation			
Excédent d'actif sur passif	R0700	9 106 489	
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	0	
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	0	
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	228 674	
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	0	
Réserve de réconciliation	R0760	8 877 815	
Bénéfices attendus			
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités vie	R0770	0	
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités non-vie	R0780	-403 113	
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	-403 113	

Annexe I

S.25.01.21

Capital de solvabilité requis – pour les entreprises qui utilisent la formule standard

Article 112	Z0010	No
-------------	--------------	----

		Capital de solvabilité requis brut	USP	Simplifications
		C0110	C0090	C0100
Risque de marché	R0010	1 284 513		
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	407 855		
Risque de souscription en vie	R0030	0		
Risque de souscription en santé	R0040	2 604 849		
Risque de souscription en non-vie	R0050	0		
Diversification	R0060	-970 404		
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070	0		
Capital de solvabilité requis de base	R0100	3 326 813		

Calcul du capital de solvabilité requis		C0100
Risque opérationnel	R0130	633 080
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	0
Capacité d'absorption de pertes des impôts différés	R0150	0
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 d	R0160	0
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	3 959 893
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	0
Capital de solvabilité requis	R0220	3 959 893
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles	R0430	0
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	0

Annexe I

S.28.01.01

Minimum de capital requis (MCR) – Activité d'assurance ou de réassurance vie uniquement ou activité d'assurance ou de réassurance non-vie uniquement

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance non-vie

		C0010		
RésultatMCR _{NL}	R0010	548 237		
			Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)
			C0020	C0030
Assurance frais médicaux et réassurance proportionnelle y afférente	R0020	1 113 291	1 113 291	10 551 331
Assurance de protection du revenu, y compris réassurance proportionnelle	R0030	0	0	0
Assurance indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle y	R0040	0	0	0
Assurance de responsabilité civile automobile et réassurance	R0050	0	0	0
Autre assurance des véhicules à moteur et réassurance proportionnelle y	R0060	0	0	0
Assurance maritime, aérienne et transport et réassurance proportionnelle	R0070	0	0	0
Assurance incendie et autres dommages aux biens et réassurance	R0080	0	0	0
Assurance de responsabilité civile générale et réassurance proportionnelle	R0090	0	0	0
Assurance crédit et cautionnement et réassurance proportionnelle y	R0100	0	0	0
Assurance de protection juridique et réassurance proportionnelle y	R0110	0	0	0
Assurance assistance et réassurance proportionnelle y afférente	R0120	0	0	0
Assurance pertes pécuniaires diverses et réassurance proportionnelle y	R0130	0	0	0
Réassurance santé non proportionnelle	R0140	0	0	0
Réassurance accidents non proportionnelle	R0150	0	0	0
Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	R0160	0	0	0
Réassurance dommages non proportionnelle	R0170	0	0	0

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance vie

		C0040		
RésultatMCR _L	R0200	0		
			Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)
			C0050	C0060
Engagements avec participation aux bénéfices – Prestations garanties	R0210	0	0	
Engagements avec participation aux bénéfices – Prestations	R0220	0	0	
Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de	R0230	0	0	
Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé	R0240	0	0	
Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de	R0250			0

Calcul du MCR global

		C0070
MCR linéaire	R0300	548 237
Capital de solvabilité requis	R0310	3 846 047
Plafond du MCR	R0320	1 730 721
Plancher du MCR	R0330	961 512
MCR combiné	R0340	961 512
Seuil plancher absolu du MCR	R0350	2 700 000
		C0070
Minimum de capital requis	R0400	2 700 000